**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU**

**CONSEIL D’ADMINISTRATION**

**DE L’EIVP DU 4 DÉCEMBRE 2023**

Approuvé par le Conseil d’administration du 19 janvier 2024

**Membres du Conseil :**

*Présents*

|  |  |
| --- | --- |
| M. Jérôme Gleizes | Conseiller de Paris, Président du Conseil d’administration |
| Mme Marie-Christine Lemardeley | Conseillère de Paris |
| Mme Morgane Colombert | Représentant l’Association des anciens élèves de l’EIVP |
| M. Jesus Alfaro | Représentant des élèves |
| Mme Elise Arnould | Représentante des élèves |

*Représentés (ayant donné pouvoir)*

|  |  |
| --- | --- |
| M. Antoine Guillou | Conseiller de Paris |
| M. Jean-Noël Aqua | Conseiller de Paris |
| M. Gilles Roussel | Président de l’Université Gustave Eiffel |
| M. Vincent Bimbard , représenté par M. Jean Grillot | Président de l’Association des ingénieurs territoriaux de France |
| Mme Ghislaine Geffroy | Présidente du conseil de perfectionnement |

*Absents*

|  |  |
| --- | --- |
| M. François Dagnaud | Conseiller de Paris |
| M. Sylvain Raifaud | Conseiller de Paris |
| Mme Nathalie Maquoi | Conseillère de Paris |
| Mme Elisabeth Stibbe | Conseillère de Paris |
| Mme Catherine Ibled | Conseillère de Paris |
| M. Anthony Briant | Directeur de l’Ecole des Ponts ParisTech |

**Ont également assisté à la réunion :**

M. Franck Jung, directeur de l’EIVP

Mme Laurence Berry, secrétaire générale de l’EIVP

M. Jean Cambou, bureau de l’enseignement supérieur, DAE, Ville de Paris

Mme Florence Jacquinod, représentante du personnel enseignant de l’EIVP

M. Laurent Ducourtieux, représentant du personnel enseignant de l’EIVP

Mme Marie-Claude Bonan, représentante du personnel administratif et technique de l’EIVP

**Ont été invités à s’exprimer devant le conseil d’administration :**

Mme Jennifer Buyck, directrice adjointe du Lab’Urba

M. Marc Vuillet, enseignant-chercheur, EIVP, Lab’Urba

**Jérôme Gleizes** ouvre la séance à 14h03

Il constate que le quorum est atteint et aborde l’ordre du jour.

**Présentation du Lab’Urba, Laboratoire d’urbanisme**

**Jennifer Buyck** est invitée à présenter le laboratoire Lab’Urba, composante de recherche de l’université Gustave Eiffel, sous co-tutelle de l’université Paris-Est de Créteil-Val de Marne, de l’université Gustave Eiffel et de l’EIVP. **Marc Vuillet** complète cette présentation avec des exemples tirés de ses propres recherches sur la thématique de la résilience. La présentation est jointe au compte-rendu.

**Marie-Christine Lemardeley** demande sous quelle forme les résultats de recherche sont mis à disposition du public. **Jennifer Buyck** mentionneplusieurs revues soutenues par le laboratoire, les archives ouvertes HAL, ainsi que les missions d’expertise auprès des acteurs publics. **Marie-Christine Lemardeley** souhaite que les décideurs politiques soient davantage éclairés par la recherche. Elle évoque le label Paris Recherche, créé à son initiative pour mieux faire connaître la recherche soutenue par la Ville de Paris et dont l’événement de lancement a lieu le 5 décembre. Elle souligne les vertus du dispositif CIFRE, dont elle a encouragé le développement au sein de la Ville de Paris et qui est maintenant bien ancré dans les services. **Jennifer Buyck** indique qu’au sein du laboratoire, toutes les thèses sont financées et que l’université Gustave Eiffel est plutôt bien dotée. L’accueil de doctorants par des entreprises et collectivités dans le cadre du dispositif CIFRE permet d’augmenter encore le nombre de thèses préparées et enrichit l’expérience des doctorants du fait de l’intervention d’un troisième acteur, en plus de l’école et du laboratoire.

**Jérôme Gleizes** remercie **Jennifer Buyck** et **Marc Vuillet** pour leur exposé, dont le support sera communiqué aux administrateurs.

La séance se poursuit conformément à l’ordre du jour.

Le compte-rendu de la séance du 20 novembre 2023 est approuvé à l’unanimité avec une modification demandée par **Florence Jacquinod**.

**Information sur l’exécution du budget 2023 et les emplois**

**Jérôme Gleizes** demande à la secrétaire générale de présenter le point d’information.

**Laurence Berry** indique que la situation a peu évolué depuis la séance précédente. Il reste des recettes à constater, dont certaines sont déjà encaissées, et on est en attente de facturation de certaines dépenses ; la situation est habituelle à cette période de l’année. Au niveau des emplois, le fait marquant est l’arrivée, au 1er décembre, d’un maître de conférences contractuel en génie civil, recruté avec l’université Gustave Eiffel qui a pris son service vendredi dans son laboratoire et ce lundi à l’École.

**Franck Jung** rappelle que la stratégie de l’École est de rattacher chaque enseignant-chercheur à un laboratoire de l’université Gustave Eiffel, afin d’asseoir le lien entre formation et recherche.

**2023-046** : **Budget primitif de l’exercice 2024**

**Jérôme Gleizes** demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

**Laurence Berry** rappelle les éléments favorables de contexte de construction du budget 2024 : des orientations stratégiques clairement énoncées, un contrat d’objectifs et de moyens avec la tutelle abouti, sous réserve du vote du Conseil de Paris, un soutien de la Ville de Paris qui se lit notamment dans l’augmentation du montant de la subvention de fonctionnement et dans la coopération renouvelée avec la direction des ressources humaines de la Ville, la reconnaissance nationale parmi les écoles d’ingénieur les plus engagées dans la transition écologique et sociale. Les inscriptions budgétaires en section de fonctionnement sont en croissance de 594.000 €, dont un tiers provient de l’augmentation de la subvention de la Ville de Paris, venant compenser la hausse du loyer et des approvisionnements, et les deux autres tiers proviennent des recettes propres de l’École, dont principalement les frais de scolarité acquittés par les élèves inscrits en Mastères spécialisés et les contributions des employeurs aux contrats d’apprentissage. Les dépenses de personnel augmentent de +5,8% par rapport au BP 2023 (+219.100 €), en raison des mesures générales en faveur des salaires de la fonction publiques, de l’augmentation de l’enveloppe des vacations pour l’ouverture d’une année supplémentaire en apprentissage, de l’ouverture d’un poste supplémentaire d’enseignant-chercheur, conformément aux engagements pris vis-à-vis de la Cti et de la création d’un contrat de projet pour accompagner la transformation de la formation d’assistant en architecture, ce dernier emploi étant financé sur crédits I-SITE. Ces données sont très proches de l’esquisse présentée à l’occasion du débat d’orientation budgétaire qui s’est tenu le 20 novembre. Concernant la section d’investissement, le rétablissement de la subvention d’investissement de la Ville de Paris, d’un montant de 350.000 €, permet d’inscrire dès le budget primitif une partie des crédits de paiement pour l’opération de réaménagement des locaux ; le complément, issu de l’excédent de financement des années précédentes, sera mis en place lors du vote du budget supplémentaire. Les inscriptions en dépenses et en recettes s’établissent à 7.160.800 € pour la section de fonctionnement et 875.600 € pour la section d’investissement.

**Jérôme Gleizes** rappelle qu’une demande de financement a été présentée auprès du Ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche ; le Ministère n’a pas pris d’engagement pour l’année 2024 mais est ouvert à poursuivre les échanges. En réponse à une question de **Florence Jacquinod**, il précise que le ministère a en premier lieu motivé son refus par le fait que l’École est sous tutelle d’une collectivité territoriale, alors qu’elle est membre fondateur de l’université ; dans un deuxième temps le ministère a invoqué des motifs de programmation des crédits budgétaires. **Marie-Christine Lemardeley** indique qu’elle a insisté auprès de la directrice générale de l’enseignement supérieur pour qu’elle vienne visiter l’EIVP ; elle appelle l’École à préparer très soigneusement cette visite, considérant que la position du ministère vis-à-vis des écoles de la Ville de Paris s’explique en partie par un manque de connaissance. **Jérôme Gleizes** déplore que le lien se soit distendu, rappelant que l’EIVP a été créée à l’initiative de l’État, en la personne du Préfet de la Seine, et que le ministère a longtemps eu un représentant au sein du conseil d’administration. **Jean Cambou** voit une contradiction entre la position du ministère vis-à-vis des écoles de la Ville de Paris et le fait que ce même ministère finance l’enseignement supérieur privé. Il rappelle que l’EIVP forme aussi des ingénieurs pour les collectivités territoriales et les services de l’État.

**Jesus Alfaro** demande quels seraient les points forts à mettre en avant lors de cette visite. **Marie-Christine Lemardeley** préconise de montrer le travail des chercheurs, les témoignages des élèves et les parcours des diplômés, afin de mettre en évidence l’esprit de l’école. **Franck Jung** convient que le déroulé de la visite est à construire pour que ce soit évocateur.

Au terme de ces échanges, la délibération approuvant le budget primitif de l’exercice 2024 est adoptée à l’unanimité.

**2023-047**: **Modification de l’autorisation de programme relative à la relocalisation du centre de documentation et à la réhabilitation de l’accueil de l’EIVP**

**Jérôme Gleizes** demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

**Laurence Berry** rappelle que le projet de réaménagement des locaux vise à réorganiser l’accueil autour d’un centre de ressources en génie urbain, espace de travail et de rencontre pour tous les usagers du site, et à rassembler au niveau R+1 l’ensemble des interlocuteurs des étudiants. Les travaux étaient initialement programmés à l’été 2023 ; toutefois, le lancement tardif de la consultation d’entreprises n’a pas permis d’obtenir d’offre satisfaisante. L’opération est reprogrammée à l’été 2024 avec l’objectif de démarrer dès la fin mai pour minimiser les difficultés liées à l’accueil des jeux olympiques. Il y aura des conditions d’études relativement dégradées au mois de juin et des lieux alternatifs devront être trouvés pour les examens. La consultation d’entreprises vient d’être relancée. L’estimation des travaux a été revue. Le coût budgétaire de l’opération est estimé à 814.420 € au lieu de 705.000 € initialement, et la répartition des crédits de paiement est revue en fonction du nouveau calendrier d‘opération.

En réponse à une question de **Jérôme Gleizes**, elle précise que la nouvelle estimation prend en compte la révision des prix des approvisionnements, une réévaluation de certains composants au regard du niveau de prestation attendu, une reprise d’études et des travaux supplémentaires dont la nécessité a été révélée par l’approfondissement des études de structure.

Aucune autre intervention n’étant sollicitée, la délibération approuvant la modification de l’autorisation de programme relative à la relocalisation du centre de documentation et à la réhabilitation de l’accueil de l’EIVP est adoptée à l’unanimité.

**Information sur le bilan des effectifs à la rentrée 2023 et sur le nombre de places offertes au concours**

**Jérôme Gleizes** demande au directeur de présenter le point d’information.

**Franck Jung** relève tout d’abord l’attractivité de l’EIVP au sein du concours Mines-Télécom. Sur l’ensemble des filières ouvertes aux concours Mines-Télécom et INP, le taux de remplissage est de 104% ; seules les places offertes, à titre d’expérimentation, dans la nouvelle filière MPI (mathématiques et informatiques) n’ont pas été pourvues. Cette année encore il n’a pas été possible de proposer de places au concours pour la formation en apprentissage ; le problème sera partiellement résolu à partir de 2025 avec l’adhésion de l’EIVP au concours G2E qui lui permettra d’offrir des places en apprentissage dans la filière BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre). Les recrutements par admission sur titres progressent, avec 24 intégrés sous statut d’étudiant, contre 10 seulement en 2022, et 18 intégrés sous statut d’apprenti (dont 4 internationaux). 10 étudiants internationaux préparant le diplôme d’ingénieur EIVP ont été recrutés via le concours Eg@ ou les accords de double diplôme avec des écoles et universités étrangères ; les flux de mobilité internationale entrante sont complétés par 7 étudiants en échange Erasmus et 2 inscrits individuels dans le semestre international, dispensé en langue anglaise. 10 élèves de l’École nationale supérieure d’architecture de la Paris-La Villette ont été admis dans le bi-cursus architecte-ingénieur. 7 élèves ingénieurs d’écoles partenaires (ENGEES, ESGT et ENTPE) sont accueillis dont deux en parcours bi-diplômant. Au total, on dénombre 509 élèves ingénieurs, dont 369 suivent le cursus classique sous statut d’étudiant, 29 suivent le cursus par apprentissage et 111 suivent le double bi-cursus ingénieur-architecte / architecte ingénieur. Les mobilités académiques à l’international sont devenues beaucoup plus fréquentes et concernent cette année une centaine d’étudiants. Les redoublements sont contenus en première et deuxième année, un peu plus importants en troisième année en raison de la diversité des parcours.

Les effectifs sont également en progression pour les Mastères spécialisés Urbantic et Urbeausep, et pour la formation d’assistant en architecture. À périmètre constant, les effectifs des formations de l’EIVP progressent de +15% par rapport à la rentrée précédente, témoignant de l’attractivité des formations en génie urbain. De plus, aux 682 élèves du périmètre historique de l’EIVP s’ajoutent désormais les formations en génie urbain de l’université Gustave Eiffel, d’une capacité d’accueil de 414 étudiants et apprentis, soit près de 1.100 apprenants pour l’EIVP dans son périmètre élargi. Un travail de coordination a été engagé pour faire vivre ce nouvel ensemble.

**Franck Jung** signale, par ailleurs, que le nombre de places offertes au concours 2024 pour les élèves-fonctionnaires va être porté de 12 à 15, suite à la demande exprimée par le bureau du recrutement de la direction des ressources humaines de la Ville de Paris. **Jérôme Gleizes** constate qu’il y a un fort besoin d’ingénieurs EIVP, y compris à la Ville de Paris. Il précise que l’élève qui a interrompu sa scolarité en apprentissage en 2022-2023 est une ressortissante ukrainienne qui a choisi de retourner dans son pays d’origine. **Franck Jung** ajoute que tous les élèves intégrés à la rentrée 2023 dans la filière sous statut d’apprenti ont trouvé leur entreprise d’accueil.

**2023 – 048** **: Création du diplôme d’établissement « Urban Planning & City Branding »**

**Jérôme Gleizes** demande au directeur de rapporter le projet.

**Franck Jung** rappelle que la création d’un semestre d’enseignement dispensé entièrement en langue anglaise, à destination des étudiants internationaux, répond à une préconisation de la Cti et à une demande pressante de certains partenaires académiques de l’École, dans l’optique de parvenir à un meilleur équilibre entre les mobilités internationales entrantes et sortantes. Le semestre en langue anglaise, proposé sous l’appellation *Urban Planning & City Branding*, est dispensé depuis la rentrée 2022. Le programme est bien construit et attractif. Il accueille cette année 9 étudiants, dont sept inscriptions dans le cadre du programme Erasmus et deux inscrits individuels. Le tarif est actuellement de 2.180 €. L’École étudie la possibilité d’assurer une plus large diffusion à ce programme. Une augmentation du tarif peut également être envisagée, par référence à d’autres programmes similaires. La reconnaissance des acquis d’apprentissage par un diplôme d’établissement marque la valeur du parcours et renforce son attractivité. Les étudiants travaillent sur des cas parisiens ; cet ancrage avec Paris est un des points forts de la formation. L’autre point fort est l’accompagnement par les chercheurs de l’université Gustave Eiffel.

Aucune intervention n’étant sollicitée, la délibération portant création du diplôme d’établissement « Urban Planning & City Branding »est adoptée l’unanimité.

**2023 – 040** : **Subvention à l’association Bureau des sports de l’EIVP**

**Jérôme Gleizes** demande à la secrétaire générale de rapporter le projet.

**Laurence Berry** présente brièvement les activités proposées par l’association Bureau des sports. La demande de subvention est présentée pour un projet de séjour au ski. Il est proposé d’accorder une subvention d’un montant de 9.950 € contre 8.450 € l’année précédente, tenant compte de l’augmentation du nombre de participants, mais néanmoins inférieur à la demande de l’association.

En réponse à une question de **Marie-Christine Lemardeley**, **Laurence Berry** précise que le trajet se fait par autocar. Il n’est malheureusement pas tellement possible de trouver des modes de déplacement alternatifs pour ce type de destination. Les étudiants ont fait un effort pour réduire l’empreinte carbone en choisissant une station moins éloignée que l’année précédente.

Aucune intervention n’étant sollicitée, la délibération accordant une subvention d’un montant de 9.950 € à l’association Bureau des sports de l’EIVP est adoptée à l’unanimité

**Actualité de l’École**

**Franck Jung** invite les administrateurs présents à découvrir deux ouvrages exceptionnels, dont un exemplaire de l’Atlas de Paris d’Eugène Belgrand ; ces ouvrages font partie du don fait à l’EIVP par **Bernard Landau**, architecte voyer général de la Ville de Paris.

Il précise, par ailleurs, la date de la visite de l’établissement par l’équipe d’audit de la Cti : le 16 février, comptant sur la présence des parties prenantes de l’École malgré les vacances scolaires.

L’ordre du jour étant épuisé et aucune question diverse n’étant évoquée, le Conseil d’administration est clos à 15h26.